



Communiqué de presse : Conditions de réouverture des déchetteries aux particuliers le 11 mai

Le début du confinement le 16 mars a entraîné une forte restriction de déplacements, autorisant seulement ceux qui étaient de première nécessité. Dès lors, l'accès en déchetterie pour les particuliers ne faisant pas partie des exceptions, le Syded a fermé ses 29 sites dès le 17 mars. Nous remercions les usagers d'avoir fait preuve de civisme et de patience en conservant leurs encombrants et déchets verts à domicile afin de nous aider à gérer cette période complexe.

Avec la levée des mesures de confinement attendues pour le 11 mai, les 29 déchetteries réouvrent aux particuliers. Pour permettre cette reprise du service tout en respectant les mesures barrières, nous comptons sur chacun pour continuer à faire preuve de compréhension car l'accès à chaque site sera moins fluide que d'ordinaire. Lorsque cela est possible, nous recommandons notamment de différer de quelques jours les apports en déchetterie car le temps d'attente risque d'être long.

Les horaires d'ouverture sont les mêmes que d'habitude (sauf Cahors) et sont disponibles sur notre site web : <https://syded-lot.fr/dechets/bien-jeter/ma-dechetterie>. Afin de faciliter l'accueil des professionnels, les horaires d'ouverture aux particuliers sont modifiés sur la déchetterie de Cahors : 9h-12h et 13h30-18h (fermée le mardi matin).

Pour faciliter les dépôts, voici quelques conseils à suivre :

Avant de venir en déchetterie :

- Ne venir en déchetterie que si cela est vraiment nécessaire car le temps d'attente risque d'être long.
- Trier ses déchets par catégories pour passer le moins de temps possible sur les quais de déchargement
- Limiter le nombre de passage à 1 par semaine et par foyer et grouper ses apports
- Se munir de ses propres outils pour décharger (pelle, fourche...)
- Déclencher ses feux de détresse si le véhicule est sur une voie de circulation pendant l'attente devant la déchetterie

En déchetterie :

- 1 sortie = 1 entrée avec une limite de véhicules en simultané à l'intérieur du site
- Patienter devant le portail jusqu'à l'ouverture par un agent
- Respecter les règles de distanciation et les mesures barrières
- Porter un masque dans la mesure du possible
- Ne pas solliciter l'aide d'un agent pour décharger ses déchets
- Respecter les règles de tri

Le Syded a mobilisé tous ses agents disponibles pour renforcer son effectif en déchetterie et permettre cette réouverture dans les meilleures conditions. Nous vous remercions pour votre compréhension et nous comptons sur votre civisme et votre patience pour effectuer les dépôts dans la courtoisie et la bonne humeur.

L'objectif reste toujours le même : valoriser les déchets au service de notre environnement

INFORMATION IMPORTANTE POUR LES COLLECTIVITÉS ET PROFESSIONNELS

Depuis le 1er avril, les déchetteries ont progressivement réouvert aux professionnels et collectivités sur RDV et sur présentation de la carte professionnelle d'accès en déchetterie ou d'un justificatif. Il est vivement conseillé de profiter de ces créneaux et de venir avant le 11 mai afin d'éviter une attente importante. RDV au 05 65 21 54 35.

À compter du 11 mai, des créneaux sont réservés pour les professionnels et collectivités sur certaines déchetteries, sans RDV et sur présentation de la carte professionnelle d'accès en déchetterie (ou d'un justificatif) : tous les matins sauf weekend de 8h à 9h à Capdenac-Gare, Cahors, Figeac, Glanes, Gourdon, Gramat, Puy l'Évêque et Souillac ainsi que le mardi de 8h à 12h à Cahors. Il est fortement conseillé de profiter de ces horaires pour effectuer les apports. En dehors de ces créneaux, des conditions d'accès facilitées leur seront réservées dans la mesure du possible.

Contact

SYDED du Lot – Les Matalines, 46150 Catus – Tél 05 65 21 54 30 – www.syded-lot.fr